

GHISLAIN (*Louis-François*), Vice-Gouverneur général du Congo (Nivelles, 18.12.1856-Paris, mars 1917). Fils de Charles-Edouard et de Haury, Marie-Josèphe. Époux de Tedesco, Berthe-Laurence.

Il entra à l'armée en 1873, comme caporal-fourrier au 9^e de Ligne; il fut admis à l'École Militaire. Sous-lieutenant au 12^e régiment de ligne dès le 4 mai 1878, il prend du service aux carabiniers, passe au 3^e chasseurs à pied comme lieutenant en 1885 et obtient le brevet d'adjoint d'état-major le 14 décembre de la même année; il fut nommé aide de camp du général baron van der Smissen.

L.-F. Ghislain accomplit cinq séjours au Congo et s'embarquait la première fois le 6 juin 1894, en qualité de secrétaire général du Gouvernement local. Le 27 mars 1896 il était chargé en outre des fonctions de Procureur d'État. Il revint en Belgique le 23 mai 1896, consacra son congé de six mois à un voyage en Europe et repartit au Congo le 6 novembre 1896, toujours chargé de la fonction de secrétaire général du Gouverneur général, qu'il occupa jusqu'à son deuxième retour au pays, le 5 décembre 1898. Ghislain était membre de la Commission de Patronage du Comité de la Section Congolaise à l'Exposition de Bruxelles-Tervuren de 1897.

Nommé aux hautes fonctions d'inspecteur d'État le 7 août 1899, il se rendit une troisième fois au Congo, où il débarqua le 2 septembre 1899. Le 16 septembre de cette année, il reçut la charge du commandement supérieur de la Province Orientale, avec mission de prendre, au départ de Dhanis, la direction des opérations d'un des postes les plus avancés du Lualaba. L'inspecteur d'État arriva à Stanleyville le 24 octobre 1899, et il organisa une compagnie d'élite de 250 soldats, encadrée de quatre officiers, quatre sergents et quatre adjoints. Mais la maladie le força de rentrer en Belgique en avril 1900.

A son retour en Belgique, en 1900, « *La Belgique Militaire* » du 29 avril de cette année lui consacra un article élogieux et rappelait qu'il fit office de ministre public dans le procès Lothaire (Boma, avril 1896). La revue précitée nous présente le commandant Ghislain comme « un travailleur acharné, de l'espèce silencieuse, un grand réservoir de douceur et d'énergie ». Depuis, il devint adjudant-major au régiment des carabiniers et séjourna en Belgique jusqu'à la date de son quatrième départ, en septembre 1908. Il était, à cette époque, chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix Militaire de 1^{re} classe et de l'Étoile de Service, de l'Aigle Rouge de 3^e classe et de l'Épée de Suède de 1^{re} classe, officier de l'Ordre du Soleil Levant du Japon. En 1906, il publiait une étude sur « *L'Organisation militaire de l'État Indépendant du Congo* » (Bruxelles, Imprimerie des Travaux publics).

Il s'agit d'une causerie prononcée au Cercle Africain et dans laquelle l'auteur réfute des critiques émises sur l'organisation de la Force publique par F. Cattier, dans son ouvrage

intitulé « *Étude sur la situation de l'État Indépendant du Congo* », paru peu après que la Commission d'enquête avait déposé son rapport (1905).

Ghislain présida le Cercle Royal Africain au cours des années 1907 et 1908. Son quatrième départ pour le Congo date du 3 septembre 1908.

Le 15 novembre 1908, la Belgique assumait le droit de souveraineté sur le Congo belge. A Boma, l'inspecteur d'État Ghislain annonça l'événement historique par la proclamation suivante : « J'ai l'honneur de faire savoir au personnel de l'État Indépendant du Congo, à tous les résidents non-indigènes de race européenne et de couleur et à tous les nationaux congolais, qu'à partir du 15 novembre 1908, la Belgique assume la souveraineté sur les territoires composant l'État Indépendant du Congo ».

En 1909, il représentait à Léopoldville le Gouverneur général, qui résidait à Boma, et tenait à faire présenter ses hommages au Prince Albert, reçu en cette ville par le commissaire général G. Moulart. Le 10 février 1910 il regagnait la Belgique et fut nommé Vice-Gouverneur général à la date du 17 mars 1910. Le 29 mars 1911, il s'embarque une cinquième fois pour l'Afrique et est désigné pour prendre la direction du Gouvernement local au départ de M. Fuchs. Il revient définitivement en Belgique le 9 juin 1913. Le 2 avril 1909, il avait obtenu l'Étoile de Service en argent avec deux raies et avait été promu, le 26 novembre 1911, officier de l'Ordre de Léopold (Ministère de la Guerre); le 20 mai 1912, commandeur de l'Ordre de la Couronne et le 20 août 1912, officier de l'Ordre de l'Étoile Africaine. Il était officier de l'Ordre Royal du Lion depuis le 19 novembre 1909.

Il présida le Cercle Royal Africain au cours des années 1913 et 1914. En 1913, il était colonel adjoint d'état-major, commandant le régiment des grenadiers; en 1914, le général-major Ghislain prit part aux premières opérations militaires de 1914, notamment à la défense de Namur et à la retraite des troupes belges vers Bioul et la France. Il commandait la 8^e brigade mixte.

Il mourut à Paris, à l'hôpital Albert I^{er}, en mars 1917.

14 octobre 1949.

T. Heyse.

Le Journal du Congo, Bruxelles, 15 juin 1912. — Colonel Muller, *Combat de Kaboge* (12 octobre 1899), Bruxelles. — *Vétérans coloniaux*, août 1949, p. 24. — *Cercle Royal Africain, Cinquante années d'existence, 1889-1939*, Bruxelles, 1939. — *La Belgique Militaire*, Bruxelles, n° 1508, du 29 avril 1900, pp. 763-764. — *Défense de la position fortifiée de Namur en août 1914*, Bruxelles, Section Historique de l'état-major général, 1930, pp. 630, 653-663; Annexe n° 15, *Ordres de Bataille*, p. 39. — *Courrier de l'Armée*, Le Havre, 13 mars 1917. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. I, pp. 251-252. — Oh. Liebrechts et T. Masui, *Guide de la Section de l'État Indépendant du Congo*, Bruxelles, 1897, p. VIII. — Muller, Col., *A la gloire de la Force publique du Congo belge*, Bruxelles, *Vétérans coloniaux*, août 1949, p. 24.